

PHI4257
Problèmes de philosophie ancienne
**« Nature et société dans la philosophie ancienne :
continuité, rupture, transfert »**

RESPONSABLE DU COURS

Nom	Laetitia Monteils-Laeng
Local	
Téléphone	
Disponibilités	Mardi 16h30-17h30
Courriel	l.monteils-laeng@umontreal.ca

Moyen de communication privilégié : courriel UQAM

DESCRIPTION DE L'ANNUAIRE

Étude thématique de problèmes ou de débats philosophiques particulièrement importants dans l'Antiquité, des présocratiques aux néoplatoniciens. Ce cours peut être consacré soit à l'analyse d'un ou plusieurs aspects de la pensée d'un philosophe en particulier (par exemple, la théorie des Formes chez Platon), soit à l'étude d'un ou plusieurs thèmes spécifiques chez différents philosophes de la période considérée (comme le développement la notion de libre arbitre dans l'antiquité gréco-romaine).

DESCRIPTION SPÉCIFIQUE DU COURS

Depuis la question des rapports entre la nature (*phusis*) et la cité (*polis*) chez les Anciens, on traitera d'enjeux relevant de l'histoire des sciences et de l'épistémologie, mais aussi de problèmes éthiques et politiques, tout en analysant ces textes avec un regard critique. L'Antiquité interroge déjà à sa façon le spécisme en questionnant l'origine du vivant et les rapports entre ses diverses formes. Pour certains Présocratiques, la variété du vivant s'explique par son évolution (l'homme descend du poisson), depuis un cadre admettant l'entropie de l'univers. Or inscrire le cosmos dans un devenir invite à voir dans l'humanité et sa sociabilité un phénomène naturel comme les autres, l'anthropogonie (genèse de l'humanité) et la poligonie (récit des débuts des sociétés humaines) constituant un moment du grand « récit » cosmo-génétique.

De son côté, le Platon du *Timée* reconduit, malgré sa théorie des Formes, l'idée d'une formation de l'univers et d'un certain évolutionnisme au sein du vivant. Ses mythes

eschatologiques admettent la possibilité d'un passage d'une espèce à l'autre (anti-spécisme), la réincarnation d'une âme dans un nouveau corps sanctionnant la valeur morale de la vie passée.

Aristote apparaît comme un point de rupture, par son fixisme : (i) la perfection et donc l'éternité de l'univers impliquent que le vivant et sa diversité n'ont pas d'histoire ; (ii) mais aussi par son spécisme : la barrière des espèces est infrangible. Son anti-évolutionnisme ne l'empêche pas de promouvoir une lecture axiologique et hiérarchisante du vivant. Toutes les formes de vie ne sont pas aussi abouties les unes que d'autres, certaines constituant même des anomalies (le triton, la tortue, le crapaud!).

Or cette ontologie inégalitaire des espèces mérite d'être mise en perspective avec les inégalités qui se déploient cette fois à l'intérieur de l'espèce humaine, et donc aussi dans le champ social et politique. En effet, les inégalités structurant les rapports sociaux font écho à certains aspects de la biologie d'Aristote qui assigne aux catégories marginalisées des sociétés grecques (esclaves, femmes, non-Grecs, enfants, personnes âgées etc.) une inaptitude politique et éthique de principe. Depuis ce regard croisé sur la physique et la politique dans la pensée antique, nous verrons que se produit chez Aristote une biologisation au moins partielle du social et, possiblement, une politisation du biologique, dans tous les cas une pensée qui échoue à penser la différence autrement qu'en la situant dans un rapport d'inégalité, mais qui ne fait pas forcément l'unanimité chez les Anciens.

PRÉALABLES AU COURS

[PHI1012 - Introduction à la philosophie ancienne](#)

OBJECTIFS DU COURS

Objectifs généraux (ou buts du cours ou compétences visées)

De façon générale, le cours intitulé « Problèmes de philosophie ancienne. Nature et société dans la philosophie ancienne : continuité, rupture, transfert » se veut une analyse des grands débats qui ont traversé l'Antiquité, des Présocratiques à Aristote, et ce, autant en physique et en cosmologie, qu'en épistémologie, en éthique et en politique.

1. Ce cours permet de développer chez l'étudiante ou l'étudiant, d'un point de vue méthodologique, des capacités d'analyse, de synthèse et d'interprétation des textes anciens (depuis une méthode analytique et contextualiste), ainsi qu'une connaissance des principales tendances chez les commentatrices et commentateurs modernes.
2. Tout en situant nos textes dans le cadre théorique et historique qui les a vu naître, nous les aborderons aussi d'un point de vue critique, depuis des problématiques anhistoriques (biologisation du social, spécisme et anti-spécisme etc.)

Objectifs spécifiques (ou compétences attendues)

De façon plus spécifique, à la fin du cours, l'étudiante ou l'étudiant sera capable de :

- de se repérer dans les différentes tendances caractérisant les philosophes dits Présocratiques et de voir comment celles-ci ont initié les principaux débats développés à l'âge classique
- de voir à l'œuvre chez Platon l'articulation du discours philosophique et du mythe, dans son éthique et sa politique, mais aussi dans ce qui tient lieu chez lui de physique

- de saisir les tensions internes à la philosophie aristotélicienne de la nature et à sa théorie politique, entre son naturalisme et son anti-réductionnisme.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Le cours se composera d'exposés magistraux dispensés par la professeure, de discussions avec les étudiant.e.s, autour de textes précis et d'enjeux prédéterminés. Il s'appuiera principalement sur les textes anciens à l'étude et une sélection d'articles issus de la littérature secondaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Travail #1 les Présocratiques : genèse du monde et du vivant	25 %	4 février 2025
Travail #2 Antispécisme et eschatologie chez Platon (<i>Phédon, République, Timée</i>)	35 %	18 mars 2025
Travail #3 Biologisation du social chez Aristote	40 %	15 avril 2025

-Travail #1 : 3 questions autour d'une sélection de textes et de fragments relatifs aux Présocratiques en rapport avec la matière vue en cours (questions disponibles deux semaines avant la date à laquelle le travail doit être rendu). **1000 mots**

-Travail #2 : questions autour d'une sélection d'extraits des *Dialogues* de Platon en rapport avec la matière vue en cours, qui nécessiteront l'interprétation d'extraits, ainsi que la prise en compte d'articles de littérature secondaire (minimum 3 articles, une bibliographie indicative sera fournie en cours) (questions disponibles deux semaines avant la date à laquelle le travail doit être rendu). **1500 mots**

- Travail #3 : questions autour d'une sélection d'extraits de traités aristotéliciens en rapport avec la matière vue en cours, qui nécessiteront l'interprétation d'extraits, ainsi que la prise en compte d'articles de littérature secondaire (minimum 4 articles, une bibliographie indicative sera fournie en cours) (questions disponibles deux semaines avant la date à laquelle le travail doit être rendu). **2000 mots**

Présentation matérielle

Exigences typographiques : double interligne, Times 12 ou équivalent, marges normales, texte justifié. La page de présentation (non-obligatoire) et la bibliographie (obligatoire pour les évaluations 2 et 3) ne font pas partie du nombre de mots demandé, pas plus que les intitulés des questions.

Tous les travaux devront être rendus en format électronique (.doc, .docx, .odt, .rtf mais pas .pdf) sur Moodle.

Critères de correction

Maîtrise de la doctrine et justesse de l'analyse des textes (80% de la note pour l'évaluation 1 ; 50% de la note pour les évaluations 2 et 3), pertinence de l'utilisation de la littérature secondaire (30% pour les évaluations 2 et 3), clarté du style, fluidité dans les étapes de l'argumentation (20%).

2% de pénalité sont appliqués par jour de retard (jours ouvrables). Pour toute demande de délai pour la remise d'un travail, passez par la démarche officielle.

Barème de notation

Notation littérale	Notation chiffrée	Notation en %	Évaluation de l'apprentissage
A+	4.3	90 – 100	Excellent
A	4.0	85 – 89	
A-	3.7	80 – 84	
B+	3.3	77 – 79	Très bien
B	3.0	73 – 76	
B-	2.7	70 – 72	
C+	2.3	65 – 69	Bien
C	2.0	60 – 64	
C-	1.7	57 – 59	
D+	1.3	54 – 56	Passable
D	1.0	50 – 53	
E	0.0	moins de 50	Échec

Communication des résultats

Les résultats des évaluations seront communiqués via la plateforme Moodle. Les évaluations seront corrigées dans un délai de deux semaines.

MATÉRIEL REQUIS

Matériel obligatoire :

Il est requis de l'étudiant.e qu'elle ou il effectue les lectures obligatoires pour chaque semaine. Les références précises sont indiquées dans le programme détaillé. Les extraits ciblés des textes des Présocratiques, des Dialogues de Platon et des traités d'Aristote sont disponibles en ligne (sur Moodle), de même que certains articles de littérature secondaire.

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

NB : la semaine de lecture du trimestre d'hiver 2025 aura lieu du 3 au 9 mars 2025.

Date	Thèmes	Lectures obligatoires (sauf indications contraires)	Évaluations
7 janvier	Entente d'évaluation – présentation du plan de cours et introduction		
14 janvier	Les Présocratiques (1) : cosmogonie, zoogonie et anthropogonie	Fragments d'Anaximandre, Anaximène, Diogène d'Appolonie	
21 janvier	Les Présocratiques (2) : cosmogonie, zoogonie et anthropogonie	Fragments d'Empédocle, de Démocrite, Anaxagore	
28 janvier	Platon : de la bête à l'homme (1) – perspective eschatologique (mythes post-mortem)	Extraits du <i>Phédon</i> (107c-114c) et du <i>Timée</i> (41a-43a)	
4 février	Platon : de la bête à l'homme (2) – éthique et politique	Extraits de <i>République</i> 4, 9, 588b-590d)	Remise de l'évaluation 1 (Présocratiques) (25%)
11 février	Platon : généalogie et déclin de la cité	Extraits de <i>République</i> 2 (369b-374e), 8-9	
18 février	Aristote : un monde sans histoire (1) : cosmologie	Extraits du <i>Ciel</i> 1.10 et 2.1-2	
25 février	Aristote : un monde sans histoire (2) : spécisme et fixisme	Extraits de la <i>Métaphysique</i> (Z 8) et du corpus zoologique (<i>Génération des animaux</i> 2.1 ; <i>Physique</i> 2.7 ; <i>Parties des animaux</i> 1.1)	
4 mars	<i>Semaine de relâche</i>		
11 mars	Du politique dans la nature (1) : <i>scala naturae</i> et autres hiérarchies	Extraits du corpus zoologique <i>Marche des animaux</i> , 4 ; <i>Parties des animaux</i> 4.8 684a; 4.10, 686a; <i>Histoire des animaux</i> 8.1.588a, 9.1.608b, 9.1.610b.	

18 mars	Du politique dans la nature (2) : espèces déviantes et monstres	Extraits du corpus zoologique : <i>Génération des animaux</i> , livre 4	Remise de l'évaluation 2 (Platon) (35%)
25 mars	Naturalisation des rapports de domination : Aristote esclavagiste	<i>Politiques</i> I	
1 ^{er} avril	Naturalisation des rapports de domination : les Grecs et les autres	<i>Politiques</i> , VII, 7 et extraits d' <i>Éthique à Nicomaque</i> 7	
8 avril	Naturalisation des rapports de domination : la femme	Extraits du corpus zoologique (<i>Génération des animaux</i> 1.18 et 20 et 4), des <i>Politiques</i> (1.13)	
15 avril	Naturalisation des rapports de domination : les enfants, les vieux, et autres déclassés	Extraits du corpus zoologique (<i>Génération des animaux</i> 1.18 et 20), des <i>Politiques</i> (1.13 et 3.1) et d' <i>Éthique à Nicomaque</i> (3.15)	Remise de l'évaluation 3 (Aristote) (40%)

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

SOURCES PRIMAIRES

Les Présocratiques, Paris, Gallimard, 1988 (les textes étudiés en cours seront mis à disposition des étudiant.e.s)

Platon, *Phédon, République, Timée, Lois*, GF-Flammarion (les textes étudiés en cours seront mis à disposition des étudiant.e.s)

Aristote, *Métaphysique, Politiques, Éthique à Nicomaque, Du Ciel, Premiers analytiques, Seconds analytiques, Histoire des animaux, Parties des animaux, Génération des animaux*, GF-Flammarion (les textes étudiés en cours seront mis à disposition des étudiant.e.s)

SOURCES SECONDAIRES

E. Cagnoli Fieconi, 2021. "Elements of Biology in Aristotle's Political Science." In S. Connell, ed., *Cambridge Companion to Aristotle's Biology*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 211–227.

S. Connel, "Aristotle's Explanations of Monstrous Birth and Deformities in *Generation of Animals* 4.4", dans *Aristotle's Generation of Animals. A Critical Guide*, A. Falcone et D. Lefebvre, Cambridge, Cambridge UP, 2018, p. 207-223.

M. Deslaurier, "Aristotle's on the Virtues of Slaves and Women", *OSAP* 25, 2003, pp. 213-231.

- M. Deslaurier, "The Argument of Aristotle's *Politics*, Book I", *Phoenix* 60, 2006, p. 48-69.
- M. Deslauriers, 2009. "Sexual Difference in Aristotle's *Politics* and His Biology," *Classical World*, 102(3): 215–231.
- J.-L. Labarrière, 2016, « Que fait la nature en politique selon Aristote? Retour sur la définition de l'homme comme 'animal politique par nature.' » *Revue de la philosophie ancienne* 34: 141–160.
- P. Pellegrin, *Des animaux dans le monde. Cinq questions sur la biologie d'Aristote*, Paris, CNRS Éditions, 2022.
- L. Rodrigue, *L'idéal éthique et son revers selon Aristote*, Paris, Hermann, Québec, Presses Universitaires de Laval, 2021.
- R. Sorabji, 1993. *Animal Minds and Human Morals: The Origins of the Western Debate*. London: Duckworth.
- C. Zatta, *Interconnectedness. The Living World of the Early Greek Philosophers*, 2nd ed. revised, Baden-Baden, Academia Verlag, 2019.
- C. Zatta, *Aristotle and the Animals. The Logos of Life itself*, Londres, Routledge, 2022.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

Par leur présence en classe au moment convenu par le chargé de cours, les étudiants deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, ils assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des autres étudiants du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire.

[La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse : [Charte des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants](#)]

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : situation.handicap@uqam.ca

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : <https://harcelement.uqam.ca/>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131